

appartenant à la *Russie*, ou à la *Suede*, sous l'escorte des Vaisseaux de l'Etat, de s'abstenir de prendre à bord des effets déclarés de contrebande par les Traités, comme toutes sortes d'armes, poudre, mèches, boulets, salpêtres &c. Cette résolution vient, entr'autres choses, de ce que dix Navires marchands Hollandois, chargés de sel & d'autres marchandises, & destinés pour *Petersbourg* & autres Ports de *Russie*, ont été enlevés dans la mer *Baltique* par les Vaisseaux de guerre Suedois, & conduits à *Carlskaven*, parce que la Cour de *Stockholm*, veut comprendre le sel dans les marchandises de contrebande, nonobstant des représentations que les Etats Généraux firent faire par Mr. Rumph, leur Ministre auprès du Roi de Suede, en communiquant à Sa Majesté leurs observations sur un Règlement de Marine, publié l'année dernière à *Stockholm*. Outre cette Escadre pour la mer *Baltique*, on doit en envoyer une autre dans les mers de *Groenlande*, pour y protéger aussi le commerce de l'Etat, & la pêche de la Balcine, contre les desseins du Roi de Danemarck qui persiste à vouloir s'attribuer à lui seul ce droit.

Ces atteintes données au commerce de la République, dans les mers du Nord, est ce qui la rend d'autant plus active, que le Roi de Danemarck est dans les intérêts de la Suede, qu'elle vient d'embrasser ouvertement, comme nos Lecteurs peuvent l'avoir remarqué par ce que nous en avons dit à l'article du Nord.